

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 13 Avril 2022

Étaient présents :

Mmes Chevalier, Delrue, Duwicquet, Goube, MM. Beauchamp, Bézirard, Borrewater,
Dissaux, Legrand, Méquignon et Waymel

Étaient excusés :

MM. Barbarin, Belabbes, Caillieret, Cambien, Dieusart, Haesebroeck, Hocq, Houssin,
Ledoux, Perin

Pouvoir :

M. Houssin donne pouvoir à M. Waymel,

Vu le rapport n° 06-22

DECIDE

- d'engager un bilan sur la répartition de la ressource en eau exploitée par le SMAEL via une mission d'études
- d'envoyer un courrier à la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL) rappelant les obligations contractuelles en vigueur dans le cadre de la convention de vente d'eau existante entre le SMAEL et la CALL avec copie à la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois-Lys Romane (CABBLR)
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits au compte 2315 du budget du syndicat.

VOTANTS : 12

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

20 AVR. 2022



**Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys**

Jean-Claude DISSAUX